



**Bon de commande facture**

**du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024**

N° de cheptel :

MARQUE	CATEGORIE	TYPE	NBRE	PRIX UNITAIRE	MONTANT HT	
	Agneau - Chevreau Animal > 6 mois (Bouclage définitif) 	Barrette électronique Paquet de 20		14 €		
		Paire de Barrettes conventionnelle + électronique Paquet de 10 paires		8,50 €		
	Perte d'une barrette électronique ou conventionnelle (fournir la liste des numéros) ou commande 2ème identifiant	Barrette conventionnelle de rebouclage à l'identique ou 2ème identifiant		0,20 €		
		Barrette électronique de rebouclage à l'identique		0,90 €		
	<b>P I N C E S</b>  	Pince automatique		45 €		
		Pince manuelle Rétractable		14 €		
		Frais de Port si commande de pince SEULE		2.50 €		
	Frais de Port	Classique		5,00 €	5,00 €	
	<b>Forfait annuel de commande de boucle (uniquement pour la 1ère commande de la campagne)</b>					<b>17.30 € *</b>
	Fait à .....  Le .....  Signature			<b>TOTAL HT =</b> <b>Total boucles + Frais de port + Forfait annuel de commande</b>		
			<b>TVA 20 %</b> <b>Exigible sur les débits</b>			
			<b>TOTAL TTC</b>			

**\* A ne rajouter que lors de la première commande et à ne compter qu'une seule fois si vous commandez à plusieurs fournisseurs.**

**A retourner**  
**accompagné du règlement à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture**